



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE



Les travaux de la **MÉTROPOLE**



ICI LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE LES PISTES CYCLABLES

SAINT-MARTIN-D'HÈRES - rue des Glairons TRAVAUX DE NUIT EN ROUTE BARRÉE

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le côté nord
- Création d'espaces verts et plantation d'arbres
- Mise en sens unique de la rue Grimau et d'une partie de Glairons
- Assurer la liaison cyclable entre les avenues Weil et Frachon

+ d'informations :

Contact Métropole :
Service conduite
d'opérations

04 76 59 56 60

Contact Entreprise :
COLAS

04 74 25 81 33

*Consciente des
désagréments
occasionnés,
Grenoble Alpes
Métropole vous
remercie de votre
compréhension.*

Dans le cadre des travaux en cours sur la rue des Glairons, Grenoble Alpes Métropole va lancer des travaux de nuit.

Ces travaux de nuit sont programmés les nuits du 1, 2, 3, 4, 8 et 9 décembre, de 21h00 à 6h00.

Pour des raisons techniques et **afin de garantir la sécurité de tous les usagers**, les travaux nécessiteront la **fermeture de la rue aux véhicules, entre la rue Barnave et la rue Sadoul.**

La circulation des piétons et cycles sera maintenue. L'accès aux véhicules d'urgences de la Clinique Belledonne sera maintenue avec la présence d'hommes-traffic.

Les indications relatives au phasage du chantier sont données à titre indicatif. Le planning pourra évoluer en fonction des intempéries et des aléas de chantier.

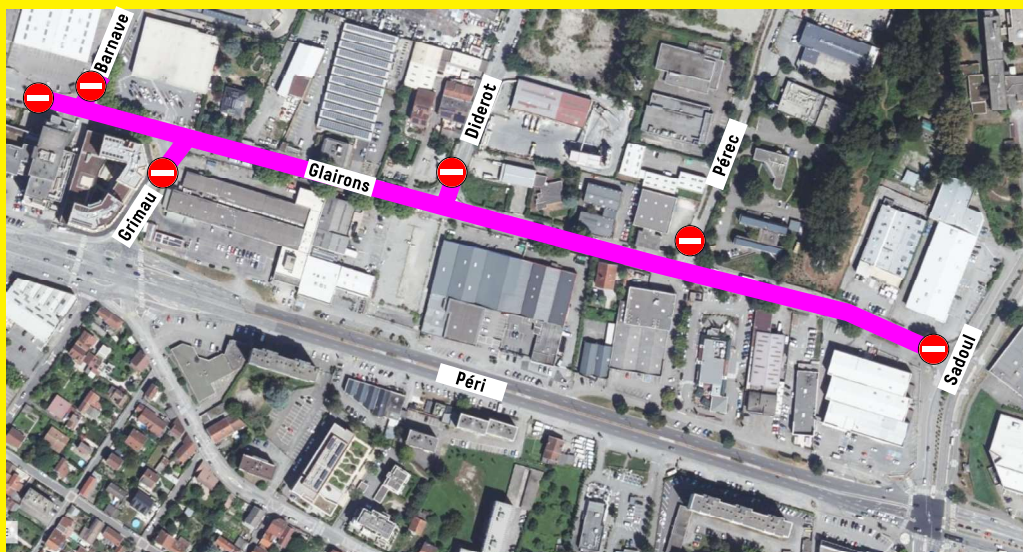
En cas de problème, nous vous remercions de prendre contact directement avec l'entreprise sur place.



ICI LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE LES PISTES CYCLABLES

SAINT-MARTIN-D'HÈRES - Rue des Glairons **PHASAGE PRÉVISIONNEL DU CHANTIER DE NUIT**

■ nuit 1 - lundi 1^{er} décembre



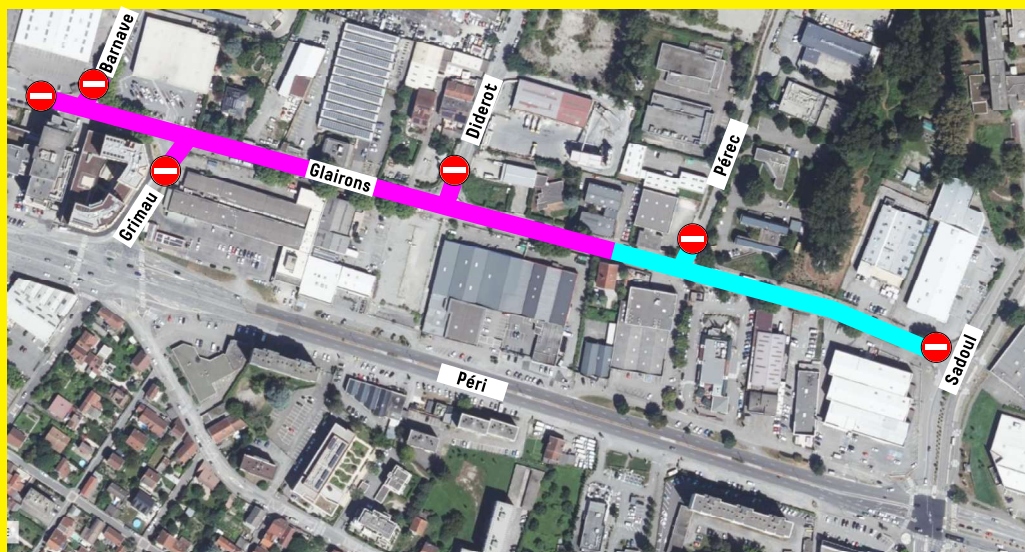
- Emprise violette : réalisation du rabotage de chaussée avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Déviation pour accéder à la rue Barnave par Weil et d'Alembert
- Circulation des piétons et cycles maintenue



ICI LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE LES PISTES CYCLABLES

SAINT-MARTIN-D'HÈRES - Rue des Glairons PHASAGE PRÉVISIONNEL DU CHANTIER DE NUIT

■ nuit 2 - mardi 2 décembre



- Emprise bleue : purges de chaussée (grave bitume) avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Emprise violette : fin des démolitions manuelles et du rabotage mise à la côte des tampons et regards de chaussée avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Déviation pour accéder à la rue Barnave par Weil et d'Alembert
- Circulation des piétons et cycles maintenue



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

**ville de
Saint
Martin
d'Hères**

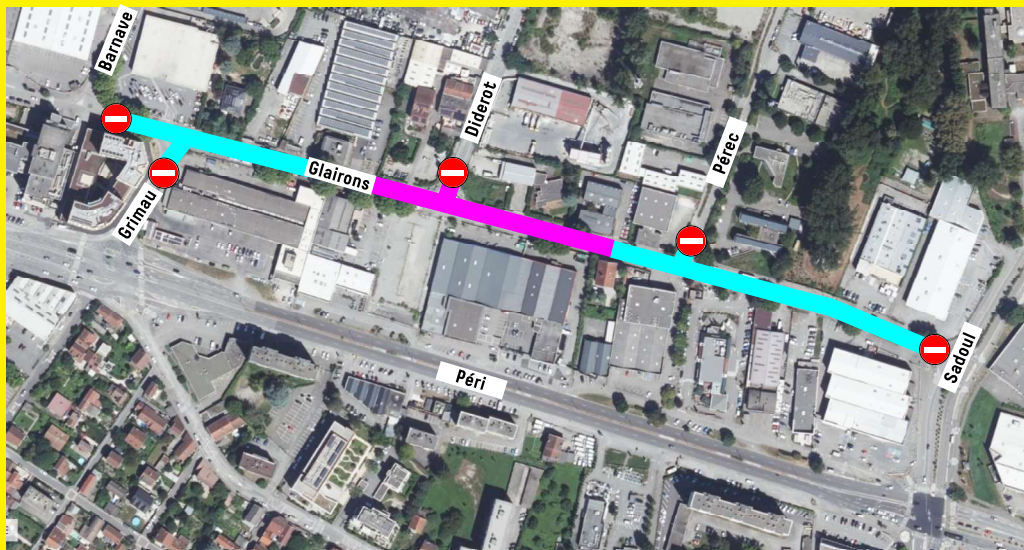
Les travaux de la **MÉTROPOLE**



ICI LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE LES PISTES CYCLABLES

SAINT-MARTIN-D'HÈRES - Rue des Glairons **PHASAGE PRÉVISIONNEL DU CHANTIER DE NUIT**

■ nuit 3 - mercredi 3 décembre



- Emprise violette : purges de chaussée (grave bitume) avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Emprise bleue : mise à la côte des tampons et regards de chaussée avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Déviation pour accéder à la rue Barnave par Weil et d'Alembert
- Circulation des piétons et cycles maintenue



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

**ville de
Saint
Martin
d'Hères**

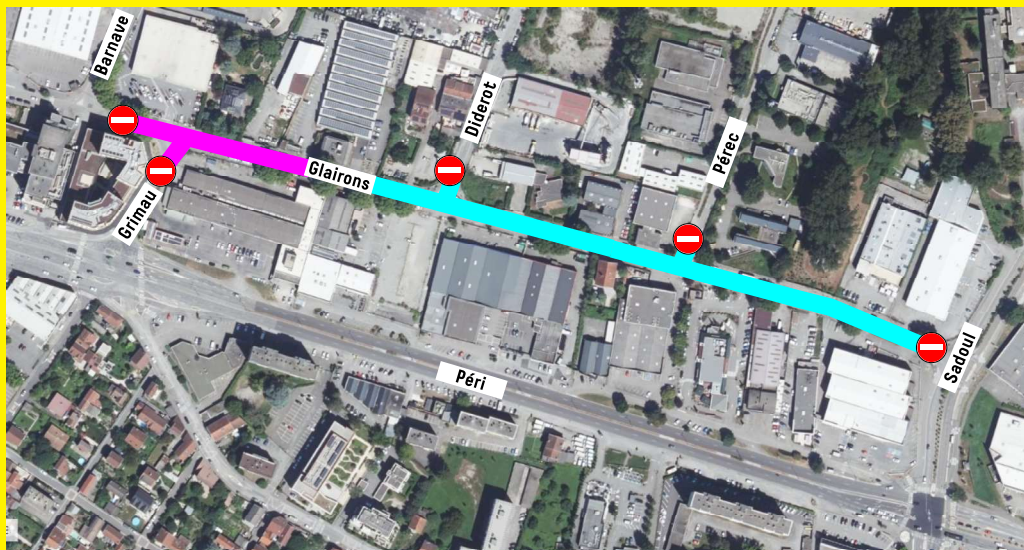
Les travaux de la **MÉTROPOLE**



ICI LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE LES PISTES CYCLABLES

SAINT-MARTIN-D'HÈRES - Rue des Glairons **PHASAGE PRÉVISIONNEL DU CHANTIER DE NUIT**

■ nuit 4 - jeudi 4 décembre



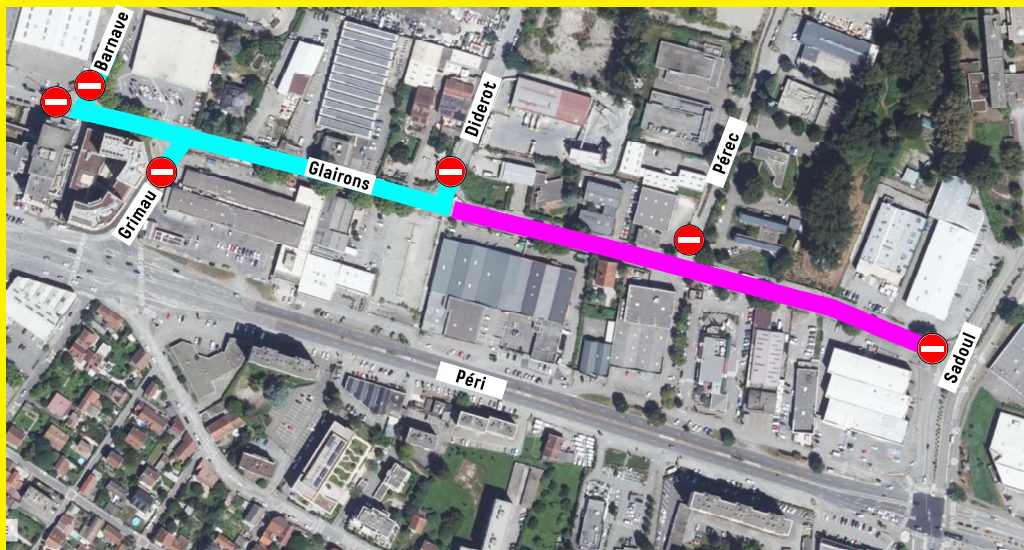
- Emprise violette : purges de chaussée (grave bitume) avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Emprise bleue : mise à la côte des tampons et regards de chaussée avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Déviation pour accéder à la rue Barnave par Weil et d'Alembert
- Circulation des piétons et cycles maintenue



ICI LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE LES PISTES CYCLABLES

SAINT-MARTIN-D'HÈRES - Rue des Glairons **PHASAGE PRÉVISIONNEL DU CHANTIER DE NUIT**

■ nuit 5 - lundi 8 décembre



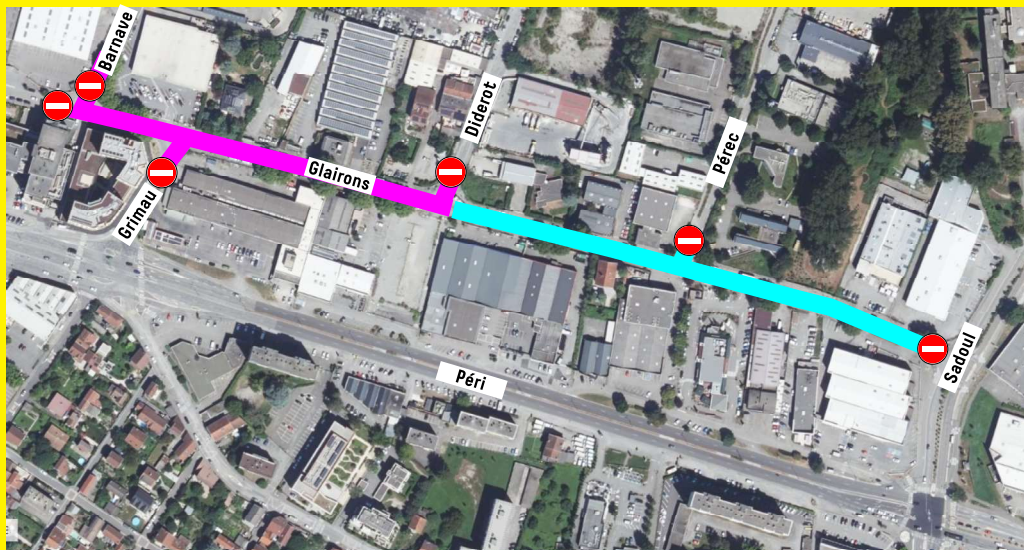
- Emprise violette : réalisation de la couche de roulement avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Emprise bleue : zone de stockage des camions d'approvisionnement du chantier en attente et nettoyage avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Déviation pour accéder à la rue Barnave par Weil et d'Alembert
- Circulation des piétons et cycles maintenue



ICI LA MÉTROPOLE DÉVELOPPE LES PISTES CYCLABLES

SAINT-MARTIN-D'HÈRES - Rue des Glairons **PHASAGE PRÉVISIONNEL DU CHANTIER DE NUIT**

■ nuit 6 - mardi 9 décembre



- Emprise violette : réalisation de la couche de roulement avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Emprise bleue : réalisation des principaux marquage avec fermeture de l'ensemble de la chaussée et des accès (véhicules) de 21h00 à 6h00
- Déviation pour accéder à la rue Barnave par Weil et d'Alembert
- Circulation des piétons et cycles maintenue